

La Gazette

Saint Georges sur la Prée

BULLETTIN MUNICIPAL - NUMÉRO 106 / JUILLET 2023

PORTRAIT

CHRISTOPHE,
L'AGRICULTURE DANS LE SANG

LE PLUIH

EN 6 QUESTIONS

CONTES DU TEMPS PASSÉ

LE FAUTEUIL DE LA BERGÈRE





Sommaire

Saint Georges et vous

EN BREF 6

Téléthon, site internet, nouveau lotissement, travaux électriques... il s'en passe, des choses, au village !

C'EST VALIDÉ 8

Conseils municipaux : ce qu'il faut retenir
Budget : on fait le point

LE PLUIH EN 6 QUESTIONS 16

Saint Georges, c'est vous !

LA VIE DU VILLAGE 20

On parle (beaucoup) de nous !

PORTRAIT 22

Christophe, l'agriculture dans le sang

UN VILLAGE MILLE PASSIONS 25

Franck, magicien du massage

CONTES DU TEMPS QUI PASSE 27

Le fauteuil de la bergère

LA VIE DES ASSOCIATIONS 30

CLAP, Pastels en Vallée, Bibliothèque, CCAS...

Voilà l'été !

2 JUILLET

Rendez-vous à 11h pour la Cérémonie des Stèles aux Oceries !

14 JUILLET

Randonnée avec inauguration du pont de la Prée le matin, pot populaire à 12h et en soirée, fromagée, feux d'artifice et bal organisé par le CLAP !

13 AOÛT

La traditionnelle foire aux crasses sera installée cette année aux Chaffaux !

2 SEPTEMBRE

Réservez dès à présent votre samedi pour la seconde édition de la fête des associations avec soirée dansante au programme !

DU 9 AU 12 NOVEMBRE

L'association de la bibliothèque et la municipalité organiseront une exposition sur la ligne de démarcation de St Georges avec exposition, projection de films, randonnée, scènes théâtralisées et conférences. Plus de détails à venir !





Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyennes et concitoyens,

Cette année sera, je l'espère, une année qui consolidera l'avenir de notre village à travers plusieurs projets importants :

- Nous avons lancé la rénovation de l'ancienne boulangerie pour que ce bâtiment puisse accueillir la future épicerie, le bar et une proposition de petite restauration. Un appel à projet a également été lancé sur ce sujet pour reprendre la gérance de l'épicerie dans la continuité de ce qui a été réalisé jusqu'à présent par une équipe de bénévoles.
- France Loire commencera sous peu les travaux de construction de 12 pavillons : 3 en T3 et 9 en T4. Ces habitations seront particulièrement adaptées aux familles de classe moyenne.
- Concernant les travaux de voirie, la réfection de la route de la Jorandière sera terminée et d'autres réparations sont en cours sur les voiries communales.
- Après les changements d'horaires d'éclairage (qui sont désormais éteints de 23h à 5h30), ceux-ci vont désormais passer petit à petit en LED, solution moins énergivore.

En parallèle de tout cela, nous avons inauguré le Parcours Sportif le 13 mai dernier, avec les premières Olympiades de notre village. Voici un nouvel équipement qui vient compléter notre offre aux habitants avec le city stade, le terrain de pétanque, le terrain de tennis, le terrain de foot... Voir nos jeunes qui utilisent régulièrement ces équipements est vraiment quelque chose qui fait chaud au cœur.

Je me réjouis également de la reprise du CLAP (Culture Loisirs au Pays), laissé en sommeil depuis quelques années. La réputation de l'association en matière d'animations et de concerts n'est plus à faire. Bravo à toutes les personnes qui ont contribué à faire du CLAP une référence en dehors de nos frontières et encouragements aux personnes qui reprennent l'association. Je vous invite par ailleurs à en devenir adhérent pour contribuer à la vie culturelle de notre village.

D'autres sujets sont en cours auprès de la Communauté de Communes. Soyez persuadés que, comme à mon habitude, je serai vigilant au sujet des transferts de compétence (en particulier en ce qui concerne le PLUiH, l'eau de ville et l'assainissement). Depuis des années, notre village a une gestion que je qualifierais d'exemplaire et je défendrai nos intérêts pour que nous ne subissions pas l'impact de villages qui n'auraient pas eu une gestion aussi saine.

Pour finir, une pensée pour Madame Muller, décédée en avril dernier à la veille de ses 101 ans, elle était un exemple de gentillesse, et une autre pensée pour Monsieur Renaud, bénévole aux Amis du Musée de l'Ocre et aux Aînés Ruraux.

En bref



UNE JOURNÉE RÉSOLUMENT SPORTIVE

La journée du 13 mai a été consacrée au sport avec l'inauguration du parcours sportif et ses 14 agrès, suivis des premières olympiades de notre village ! Parmi les 14 équipes engagées, c'est l'équipe Amena FC, composée de cinq garçons plein d'énergie, qui est sortie victorieuse: félicitations à eux et à tous les participants !

Un grand merci à Kevin Lévêque qui a assuré l'animation de la journée, et aux bénévoles qui ont contribué à faire de ce moment une réussite !

UN TÉLÉTHON PLEIN DE GÉNÉROSITÉ

Cette année encore notre commune a fait preuve d'une grande solidarité lors du téléthon ! Sur 3 jours (25-26-27 novembre 2022), de nombreuses personnes se sont associées à la municipalité et aux associations du village. Entre la vente de crêpes et de soupe du vendredi, le chromosome de l'École du vendredi, la soirée choucroute du samedi soir et la randonnée du dimanche matin, un chèque de 2 530€ et 490€ de dons ont été envoyés à l'AFM téléthon.

Bravo à tous pour cette solidarité qui permet aux personnes touchées par la maladie, d'avoir la possibilité de vivre normalement au quotidien (aller à l'école pour des enfants par exemple).

UN APPEL À PROJETS POUR L'ÉPICERIE ET LE BAR

Un appel à projets a été lancé afin de prendre la suite de l'association du marché de St Georges. Pour en savoir plus, rendez-vous en mairie !



UN SITE INTERNET POUR NOTRE VILLAGE

Vous ne l'attendiez plus ? Il est là !

Le site internet officiel de notre village <https://saintgeorgessurlapree.fr> est enfin en ligne ! Allez le voir et faites-nous vos retours sur l'adresse mail de la mairie, c'est une première version qui est amenée à évoluer !



UNE NOUVELLE PASSERELLE SUR LA PRÉE

Merci aux bénévoles ayant participé à la construction et au montage ces derniers mois !

DES CHANGEMENTS CÔTÉ FACTURATION

Garderie: à compter du 1er septembre 2023, les modalités de paiement des factures de garderie changent. Vous serez informés individuellement sur la dernière facture de juillet. Sachez en particulier que vous pourrez payer ces factures par internet.

Assainissement : concernant l'assainissement, d'autres options seront également possibles à partir de la même date.

UNE NOUVELLE VIE POUR LA MONTAGNE

Après en avoir informé l'association La Montagne Arts & Cultures ainsi que les locataires du bâtiment, la décision a été prise de mettre en vente le bâtiment de la Montagne. L'édifice nécessite en effet d'importants travaux et l'affectation d'un budget à ceux-ci n'a pas été retenue par l'équipe municipale.

UNE ROUTE TOUTE TRACÉE DE LA JORANDIÈRE AUX OCRERIES

La réfection de la route de la Jorandière jusqu'au carrefour des Oceries devrait être terminée dans l'été.

UN NOUVEAU PARTAGE DES COMPÉTENCES

Contrairement aux équipements sportifs, qui redeviennent des compétence communales, l'assainissement et l'eau potable vont devenir des compétences de la Communauté de Communes. Nous vous tiendrons au courant de ces évolutions dans les mois à venir.

UNE OPÉRATION RELOOKING POUR L'ANCIENNE BOULANGERIE

Les travaux de rénovation de l'ancienne boulangerie ont commencé ! Ils visent à rénover le RDC pour y installer l'épicerie et le bar. Une plateforme "nue" sera également aménagée à l'étage. Pour information, ces travaux sont financés par la SEMVIE et seront remboursés mensuellement pas la commune.

DES TRAVAUX ÉLECTRIQUES À L'ÉGLISE

La remise aux normes de la sécurité incendie, de l'électricité et du chauffage de l'église commencera prochainement.

UN LOTISSEMENT ROUTE DE DAMPIERRE

Les travaux ont été décalés à 2024 ou début 2025. Ce lotissement sera composé de 12 logements (3 T3 et 9 T4) et sera particulièrement destiné à accueillir des familles de classe moyenne.

*C'est
validé !*



CONSEIL MUNICIPAL DU 28/10/2022

Présents : Mmes CLOCHARD – SOUDET – PERRINET
– TAUPIN - BARBIER - Mrs DUGUET – DAVID –
CHARRON – LE MOUEL - BOUCHARD – BOURREAU
Isabelle BLANCHARD a donné procuration à
Martine SOUDET
Charlotte CHENOT a donné procuration à
Stéphanie PERRINET
Béatrice BOISSEAU a donné procuration à Brigitte
TAUPIN
Nicolas BONNEFOY a donné procuration à Caroline
CLOCHARD

CE QU'IL FAUT RETENIR

**Voici la synthèse des derniers conseils
municipaux validés. Pour en savoir plus,
n'hésitez pas à consulter les documents
complets en mairie ou sur le site internet officiel
de la commune. Et si vous voulez assister à une
séance, sachez que les conseils municipaux sont
ouverts au public.**

DECISION DU MAIRE

DM/22-01 - droit de préemption urbain –
acquisition d'un terrain cadastré a 1624
appartenant à madame Hernandez Maryline et
retrait de la décision du 21 septembre 2022

DELIBERATIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

**Décision Modificative budget Commune,
Assainissement, Local multi-services**

Approbation des modifications pour l'équilibre
des budgets

Convention de mise à disposition de services avec la CDC VSB

Les frais de fonctionnement des services mis à disposition par la Commune sont remboursés sur la base de l'évaluation de la charge nette de fonctionnement (coût x nb d'heures).

Ce montant est fixé, au jour de la signature de la convention à 10 924.81 €

Rapport CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)

- Transfert de la zone d'activités à Saint-Georges-sur-la-Prée à la Communauté de communes au 1er janvier 2017
- Service commun « Instruction du droit des sols »
- Transfert des équipements sportifs aux communes de Genouilly, Graçay, Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Hilaire-de-Court, Thénioux au 1er janvier 2022
- Liste complète des activités transférées hors St Georges disponible en mairie

Désignation d'un correspondant incendie et secours

Le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 vise à consolider notre modèle de sécurité civil et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers

Révision des prix de location de la salle Jean Perrot

Le conseil municipal nous oblige à réviser les prix du chauffage d'octobre à avril. Ainsi le tarif passera de 66€ à 86€.

Enquête publique

Une enquête publique doit être ouverte afin de déclasser et reclasser certains chemins communaux n'étant plus d'utilité publique dans le but de les échanger et/ou les vendre aux habitants dont ils traversent la propriété.

Sont concernés, les chemins suivants :

- Déclassement et reclassement du chemin des Grands Ormes échange avec la famille ARRADAN BLONDEAU
- Déclassement Chemin de la Bardinerie vente
- Chemin des Grandes Bornes, chemin de la Marche des Champs, chemin rural des Tailles de la Noue échange MONSIEUR GOIN
- Reclassement chemin du Clos Giraud au chemin des Terres Faux (chemin du Pré d'en Haut) suite à l'échange avec monsieur GOIN

Convention avec la SEM.VIE concernant le portage foncier d'un local

La Société d'Économie Mixte du pays de Vierzon (SEM.VIE) a été saisie pour mettre en place un portage foncier permettant la réhabilitation d'un local commercial qui est l'ancienne boulangerie situé place des Tilleuls Claude DEBEDA.

L'action de la SEM.VIE consistera à acquérir un bien commercial et à le rénover en vue de le louer à la collectivité, via un bail commercial avec une clause de sous location à un porteur de projet, identifié par la collectivité, afin de permettre l'ouverture d'un nouveau commerce.

Afin que ce projet voit le jour nous devons signer une convention.

Bail concernant le portage foncier avec la SEM.VIE

Dans la continuité de la signature de la convention il est nécessaire d'approuver le projet de bail proposé par la SEM.VIE.

Rapport RPQS

Chaque année des données sont mise à jour par la Commune concernant le prix et la qualité du service assainissement. Le Conseil Municipal doit approuver ce rapport.

Modalité de publicité des actes

L'ordonnance n°2021-13110 du 7 octobre 2021 et le décret n°2021-13111 du même jour, assouplissent et réforment les règles de publicité des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

La Commune n'ayant pas encore de site internet visible du public, il convient de délibérer afin de pouvoir afficher les délibérations en mairie par voie papier. Par la suite lorsque le site sera mis en place pas besoin de nouvelle délibération puisque le mode de publicité est, de rigueur, par voie électronique. La commune aura donc 2 possibilités d'affichage en cas de disfonctionnement.

Créance irrécouvrable budget assainissement

Un effacement de créances irrécouvrables sera enregistré au budget 2022.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14/12/2022

Présents : Mmes BOISSEAU – CLOCHARD –
BLANCHARD - CHENOT – PERRINET – SOUDET
– TAUPIN - BARBIER - Mrs DUGUET – DAVID
– CHARRON – BOUCHARD – BOURREAU – LE
MOUEL Nicolas BONNEFOY a donné procuration à
Caroline CLOCHARD

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

- Révision de la Convention avec le marché de Saint Georges : en raison de la hausse des coûts de l'énergie, en accord avec la présidente de l'association, un montant de 300 euros mensuels est fixé.
- Décision Modificative budget Commune, Assainissement : approbation des modifications pour l'équilibre des budgets
- Fonds de solidarité logement 2023 (logement, énergies, eau, téléphone) : la commune est sollicitée par le Conseil Départemental du Cher pour participer au financement du Fonds de Solidarité au Logement pour des personnes défavorisées de St Georges. La participation est de 150 euros.
- Rapport sur l'eau – exercice 2021 : il est demandé au Conseil Municipal d'approuver et d'adopter le rapport annuel de l'eau 2021 dressé par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Dampierre en Graçay- Genouilly- Saint Georges sur la Prée. volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels. Je vous propose monsieur Jean Paul DAVID suppléant Olivier CHARRON

CONSEIL MUNICIPAL DU 01/02/2023

Présents : Mmes BOISSEAU – CLOCHARD
– BLANCHARD - PERRINET – SOUDET –
TAUPIN - Mrs DUGUET – DAVID – CHARRON –
BOUCHARD – BOURREAU – LE MOUEL
Nicolas BONNEFOY a donné procuration à
Caroline CLOCHARD, Charlotte CHENOT a
donné procuration à Hervé BOUCHARD, Anne-
Marie BARBIER a donné procuration à Brigitte
TAUPIN

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

- Paiement des factures d'investissements avant le vote du budget : il convient pour cela de passer une délibération, à hauteur de 25% du budget 2022 conformément au code des finances publiques, soit 76 955 €
- Redevance SPA 2023 : la S.P.A nous adresse l'appel à redevance pour la « fourrière chien » La redevance s'élèvera à 0.70 € par habitant (607 habitants). Soit la somme de 424.90 €.
- Renouvellement de la convention « pack Energie » avec le SDE 18 : la commune renouvelle la convention pour une durée de 4 ans pour les prestations de suivi énergétique du bâti, de conseil ponctuel en énergies renouvelables, et d'animation thermographique
- Désaffectation et aliénation de plusieurs chemins ruraux après enquête publique
- Par délibération en date du 28 octobre 2022, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux suivant : déclassement et reclassement du chemin des Grands Ormes échange avec la famille ARRADAN BLONDEAU 698m² ancien/420m² nouveau; déclassement Chemin de la Bardinerie vente environ 700m² à 0.42 euros du m², déclassement chemin des Grandes Bornes, chemin de la Marche des Champs, chemin rural des Tailles de la Noue échange M GOIN 5535m², classement chemin du Clos Giraud au chemin des Terres Faux (chemin du Pré d'en Haut) suite à l'échange avec M GOIN 1540 m²

L'enquête publique s'est déroulée du 6 au 21 décembre 2022.

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Par ailleurs, les deux mois à compter de l'ouverture de l'enquête sont écoulés sans que les personnes pouvant être intéressées aient manifesté leur volonté de se regrouper en association syndicale autorisée pour se charger de l'entretien des chemins.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, il nous est proposé de désaffecter ces chemins ruraux d'une contenance d'environ 6933 m² en vue d'échange avec les propriétaires riverains intéressés.

CONSEIL MUNICIPAL DU 03/03/2022

Présents : Mmes BOISSEAU – CLOCHARD –
BLANCHARD - CHENOT – PERRINET – SOUDET
– TAUPIN - BARBIER - Mrs DUGUET – DAVID
– CHARRON – BOUCHARD – BOURREAU – LE
MOUEL . Nicolas BONNEFOY a donné procuration
à Caroline CLOCHARD

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

Garantie d'Emprunt SEMVIE

Pour financer la réalisation de l'opération, la SEM
VIE a sollicité un emprunt bancaire du Crédit
Agricole Centre Loire pour un montant global
de 90 000 €. La Commune décide d'accorder sa
garantie à hauteur de 50 % de l'ensemble du
financement.

Isabelle BLANCHARD sort

- Par courrier en date du 20 février 2023,
monsieur Corentin BLANCHARD souhaite
acquérir la parcelle A 689 d'une contenance
de 225 m² jouxtant sa propriété, afin d'y
créer un passage lui permettant d'accéder
directement à la route. La vente se fera au prix
de 10 euros le m².

Avenant au contrat avec l'APAVE

Le contrat avec l'APAVE PARISIENNE SAS a été
automatiquement transféré vers leur nouvelle
entité APAVE EXPLOITATION FRANCE. Ce transfère
n'a aucune conséquence sur le contrat actuel
Jean Marc DUGUET et Olivier LEMOUEL sortent,
Jean Paul DAVID présente la demande

Subvention exceptionnelle au club cycliste Vierzonnais

Le président du club cycliste Vierzonnais sollicite
le conseil Municipal afin d'obtenir une subvention
exceptionnelle d'un montant de 500 euros pour
la course cycliste Régionale du 1er avril 2023

Vente d'une partie du chemin de la Bardinerie à Madame Julie DUDRAGNE

Par mail du 3 mars 2023 madame Julie
DUDRAGNE souhaite acquérir une partie du
chemin de la Bardinerie d'une surface d'environ
700 m² traversant sa propriété. Chemin qui
a été précédemment déclassé par enquête
publique. Les charges liées seront supportées par
l'acquéreur.

INFORMATIONS

- Parcours santé : installation à partir du 6
mars
- CLAP : renouvellement du bureau le 4
mars
- Activités séniors gratuites (animations,
gym douce...) proposées par Cher
Emploi animation à partir du 28 mars
15h-18h
- Intention de création d'une nouvelle
association Gym

CONSEIL MUNICIPAL DU 31/03/2022

Présents : Mmes BOISSEAU – CLOCHARD
– BLANCHARD - PERRINET – TAUPIN -
SOUDET – BARBIER - Mrs DUGUET – DAVID
– CHARRON – BOUCHARD - BOURREAU –
BONNEFOY - LE MOUEL

Madame Charlotte CHENOT a donné
procuration à Monsieur Hervé BOUCHARD

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire

Les membres du bureau Communautaire
ont décidé de valider la proposition de
la Commission Voirie/éclairage public/
bâtiment de la CdC VSB de l'extinction de
l'éclairage public sur l'ensemble des voies
classées d'intérêt communautaire.

Concernant les routes départementales
le Conseil Départemental du Cher a été
sollicité afin de connaître les dispositions
techniques et réglementaires, notamment
en termes de sécurité. Les services départe-
mentaux ont indiqué que l'éclairage public
relevait de la compétence du Maire, au titre
de ses pouvoirs de police.

Chaque commune doit se prononcer sur la
décision de maintenir ou éteindre l'éclairage
public suivant les horaires mentionnés
ci-dessus.

Le maire propose d'adopter le principe d'ex-
tinction de l'éclairage public à partir du 31
mars 2023 de 23h00 à 5h30 sur l'ensemble
des voies communales de la commune.

Règlement assainissement

Afin de mettre en place la part fixe délibérée le 1er avril 2022, il est recommandé de mettre en place un règlement pour l'assainissement collectif afin d'apporter des précisions sur ce service et notamment : les eaux admises, les engagements de la collectivité, les règles d'usage du service, l'évolution des tarifs, et les modalités et délais de paiement.

Le présent règlement entre en application le 31 mars 2023, il pourra être modifié par un avenant au cours d'un exercice. Il est porté à la connaissance des habitants par tout moyen utile.

Approbaton des comptes de gestion 2022

Le Maire donne la parole à Madame BOISSEAU pour présenter les comptes administratifs 2022.

BUDGET COMMUNE

Fonctionnement

Dépenses :	481 010.11 €
Recettes :	564 866.11 €
Report exercice 2021	214 658.57 €
Résultat de fonctionnement :	298 514.57 €

Investissement

Dépenses :	63 084.81 €
Recettes :	126 328.40 €
Report exercice 2021	- 58 944.44 €
Restes à réaliser en dépense 2022	58 000.00 €
Restes à réaliser en recette 2022	15 892.00 €
Résultat d'investissement :	- 37 808.85 €
Résultat global :	260 705.72 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

Dépenses :	46 798.44 €
Recettes :	43 713.31 €
Report exercice 2021	2 593.05 €
Résultat de fonctionnement :	107.92 €

Investissement

Dépenses :	30 953.00 €
Recettes :	34 588.00 €
Report exercice 2021	25 458.90 €
Résultat d'investissement :	29 093.90 €
Résultat global :	28 985.98 €

LOCAL MULTI-SERVICES

Fonctionnement

Dépenses :	227.90 €
Recettes :	1 200.50 €
Report exercice 2021	5 241.54 €
Résultat de fonctionnement :	6 214.14 €

Investissement

Dépenses :	497.56 €
Recettes :	497.56 €
Résultat d'investissement :	0.00 €
Résultat global :	6 214.14 €

Pour le vote le Maire quitte la séance et donne la présidence à Mme Béatrice BOISSEAU.

Affectation des résultats : le Maire reprend la présidence du conseil municipal. Les résultats ci-dessus seront intégrés aux différents budgets.

- Budget de la Commune 2023

Le Maire donne la parole à Madame BOISSEAU pour présenter le budget

Fonctionnement

Dépenses et recettes : 799 443.72 €

Pour info les subventions attribuées aux associations s'élèvent à 10897€

Investissement

Dépenses et recettes : 302 380.71 €

Une personne a émis une réserve pour la mise en conformité du chauffage de l'église.

- Budget assainissement 2023

Fonctionnement

Dépenses et recettes : 49 584.42 €

Investissement

Dépenses et recettes : 65 793.90 €

- Budget Local multi-services 2023 (mise aux normes et transformation)

Fonctionnement

Dépenses et recettes : 19 816.14 €

Investissement

Dépenses et recettes : 34 000.00 €

- Vote des taux d'imposition 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas changer les taux.

Taxe foncière : 44.24%

Taxe habitation résidences secondaires : 19.66%

Taxe foncière non bâti : 45.67 %

- L'état des emprunts de la commune pour les 3 budgets :

Capital qui restera dû au 31 décembre 2023 : 551 688.43 €

Annuité 2023 : 67 936.34 € (Capital 49 811.81 € + Intérêts 18 124.53 €)

- Les amortissements :

Budget commune :

- Fonds de Concours Voirie 2019 : 1377.73 € / 3 ans (débuté en 2021 fin en 2023)

- Fonds de Concours Voirie 2020 : 1030.9 € / 5 ans (débuté en 2022 fin en 2026)

- Fonds de Concours Voirie 2021 : 722.55€ / 3 ans (début en 2023 fin en 2025)

- Fonds de Concours Voirie 2022 :

1442.49 € / 5 ans (début en 2023 fin en 2027)

- Fonds de concours éclairage public : 400€ / 5 ans (débuté en 2019 fin en 2023)

Budget assainissement :

- Travaux : 36 699.73 € (reste une vingtaine d'année)

- Subventions : 18 036.50 € (reste une vingtaine d'année)

- Constitution d'une provision pour les créances irrécouvrables du budget assainissement

Il est proposé de constituer une provision de 29.66% des créances douteuses (2142.18€ au 31 décembre 2022) soit 635.50€.

INFORMATIONS :

- Bus numérique 31 mai 2023 (initiation informatique)

- La commune a un droit de passage sur le chemin bordant la propriété située 6 chemin de la Métairie de Rozay.

- Possible implantation de la société Adeno Sport sur la ZA des Coutures

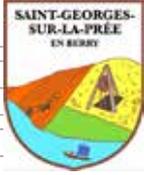
- La SEMVIE pourrait construire un bâtiment sur la ZA des Coutures pour la société l'Aouf.

- Travaux bâtiment ancienne boulangerie, vente effectuée. Coût estimatif des travaux 235 000 € qui seront réalisés en 2023.

- Des travaux de mise aux normes et de transformation seront effectués dans le Local multi-services quand la réinstallation du marché de Saint Georges sera effective dans l'ancienne boulangerie.

RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES BUDGET DE LA COMMUNE RÉALISÉ EN 2022

RECETTES 2022 : 779 524 €		DÉPENSES 2022 : 518 819 €	
Ventes de produits - locations : 28 661 €	Budget de	Charges à caractère général : 128 521 €	
Redevances, enfouissement des ordures ménagères, services périscolaires, Communautés de communes...	Fonctionnement	Énergie, eau, chauffage, entretien voirie, fournitures scolaires, services, assurances, télécommunications.....	
Impôts et taxes : 285 666 €	RÉALISÉ EN 2022	Charges de personnel : 233 137 €	
Dont Contributions directes 248 009 € - fond de compensation communauté de communes : 19 855 € et droits de mutation : 15 581 €		Charges de gestion : 68 680 €	
Dotations, subventions et participations 232 094 €		Dont indemnités des élus : 40 697 € et subventions aux associations : 8 410 €	
Dont dotations solidarité rurale : 114 453 €		Charges financières : 10 106 €	
Autres produits de gestion courante : 8 957 €		Intérêts des emprunts	
Revenus de location des immeubles	Excédent	Opérations de transfert d'ordre : 9 284 €	
Produits exceptionnels, atténuation de charges : 9 489 €	Fonctionnement	Dotations aux amortissements	
Revenus de location des immeubles	2022	Atténuations d produits : 31 281 €	
Excédent de fonctionnement 2021 : 214 659 €	260705 €	Dont reversement FNGIR : 29 719 €	
		Affectation du résultat pour investissements : 37 809 €	
PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2022			
RECETTES 2022 : 126 328 €		DÉPENSES 2022 : 122 029 €	
Opérations d'ordre (reboursement de frais) : 9 284 €	Investissements	Solde d'exécution 2021 : 58 944 €	
Dotations fonds divers et réserves : 58 356 € dont versement F.C. T.V.A. 2021 : 19 207 €	RÉALISÉ 2022	Remboursements emprunts : 35 583 €	
Subventions : 24 940 € dont Communauté de Communes : 24 228 €	Excédent	Subventions d'équipement : 9 380 €	
Transfert Pépinière Communauté de Communes 33 748 €	Investissements	Achats matériel-outillage- installations sur voirie : 18 121 €	
	4299 €	Dont mobilier 7 960 € - panneaux 3 282 € - terrains 2 666 €	
Le parcours santé et la rénovation de l'église sont reportés sur le budget 2023			
BUDGET ASSAINISSEMENT RÉALISÉ EN 2022			
RECETTES 2022 : 46 306 €		DÉPENSES 2022 : 46 198€	
Redevances assainissement collectif : 15 377 €	Budget de	Charges et atténuations de charges : 3 656€	
Amortissements sur subventions : 18 036 €	Fonctionnement	Amortissements sur travaux : 34 588 €	
Subvention budget commune : 10 300 €	Excédent : 108 €	Intérêts d'emprunts : 7 497 €	
Excédent de fonctionnement 2021 : 2 593 €		Créances en attente : 635 €	
BUDGET MULTI-SERVICES RÉALISÉ EN 2022			
RECETTES 2022 : 60 047 €		DÉPENSES 2022 : 30 953€	
Amortissements sur travaux : 34 588 €	Budget	Amortissements sur subventions : 18 036 €	
Excédent d'investissements reporté 2021 : 25 459 €	Investissements	Remboursement emprunts : 12 917 €	
	Excédent : 29 094 €		
BUDGET MULTI-SERVICES RÉALISÉ EN 2022			
FONCTIONNEMENT PAS D'INVESTISSEMENT EN 2022			
RECETTES 2022 : 6 442 €		DÉPENSES 2022 : 228 €	

RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES BUDGET 2023 DE LA COMMUNE		
RECETTES 2022 : 799 444 €		DÉPENSES 2022 : 799 444 €
Ventes de produits - locations : 22 293 €	Budget de	Charges à caractère général : 259 002 €
Redevances, enfouissement des ordures ménagères, services périscolaires, Communautés de communes...	Fonctionnement	Énergie, eau, chauffage, entretien voirie, fournitures scolaires, services, assurances, télécommunications.....
Impôts et taxes : 282 110 €	2023	Charges de personnel : 255 845 €
Dont Contributions directes 264 610 € - fond de compensation communauté de communes : 5 000 € et droits de mutation : 12 000 €		Charges de gestion : 81 057 € Dont indemnités des élus : 42 200 € et subventions aux associations : 10 897€
Dotations, subventions et participations 218 130 €		Charges financières : 11 613 € Intérêts des emprunts
Autres produits de gestion courante : 8 005 €		Opérations de transfert d'ordre : 4974€
Revenus de location des immeubles		Dotations aux amortissements
Produits exceptionnels, atténuation de charges : 8 200 €		Atténuations d produits : 45 368 € Dont reversement FNGIR : 29 719 € et C.D.C. VSB :15 049 €
Excédent de fonctionnement 2022 : 260 705€		Affectation du résultat pour investissements : 141 584 €
BUDGET 2023 ASSAINISSEMENT		
RECETTES 2022 : 49 584 €	Budget de	DÉPENSES 2022 : 49 584€
Redevances assainissement collectif : 24 440 €	Fonctionnement	Charges et atténuations de charges : 5 149€
Amortissements sur subventions : 18 036 €		Amortissements sur travaux : 36 700 €
Subvention budget commune : 7 000 €		Intérêts d'emprunts : 7 100 €
Excédent de fonctionnement 2022 : 108 €		Créances en attente : 635 €
BUDGET 2023 MULTI-SERVICES		
RECETTES 2022 : 19 816 €		DÉPENSES 2022 : 19 816€
Subvention budget commune pour travaux : 10 000 €		Charges à caractère général : 1 816 €
Revenus des immeubles : 3 602 €		Affectation du résultat pour investissements : 18 000 €
Excédent reporté : 6 214 €		
PRÉVISIONS INVESTISSEMENTS		
Le budget total des investissements pour les 3 budgets est de		402175 €
- Sport parcours santé : 43 670 € subventionné par Agence Nationale du sport 28 000 €		
- Acquisitions de matériel : 7 820 €		
- Travaux de voirie : 11 058 €		
- Aménagement et sécurisation au Plessis : 25 000 €		
- Rénovation de l'église mise en conformité électrique, éclairage, mise aux normes chauffage : 40 000 €		
- Changement lampes école, bibliothèque et salle association lampes et radiateurs = 9 170 €		
- Aménagement extérieur ancienne boulangerie : 6 000 €		
- Acquisition de terrains aux Chaffaux : 6 000 €		
- Aménagement colombarium au cimetière : 3 500 €		
- Lotissement France Loire participation commune : 60 000 €		
- Divers : 87 301 € (taxes, fonds de concours, remboursements d'emprunts (capital)		
- Assainissement : 65 794€ (emprunts, amortissements, petits travaux d'entretien)		
- Espace commercial (multi-services) travaux mises aux normes et aménagement : 34 000 €		
Certains travaux seront réalisés si nos demandes de subventions et de fonds de concours Communauté de Communes aboutissent ou seront reportés sur 2024.		

Le PLUih en 6 questions

KEZAKO LE PLUih ?

Les mots qui se cachent derrière cet obscur acronyme PLUih sont : Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat. Ce plan est donc établi à l'échelle de la Communauté de Communes : les règles qui y sont définies sont applicables partout sur le territoire de l'intercommunalité.

Ce PLUih est composé de plusieurs documents :

- Un diagnostic
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable ou PADD : c'est une grande carte par zone et non par parcelle qui présente les grandes intentions schématiques : zones à développer, zones à revaloriser, zones à protéger...
- Des documents de zonage. Ceux-ci sont à peu près 10 fois plus précis que le PADD, leur échelle est la parcelle. C'est une déclinaison pratique et concrète du PADD. On retrouve ces informations sur le géoportail avec les règles pour chaque parcelle et pour chaque dénomination.

Attention, le PLUih ne s'applique pas aux normes de construction des bâtiments. Pour simplifier, en dehors des parcelles, le PLUih ne prend en compte que les rectangles sur le cadastre et la destination / l'usage qui est fait de ces rectangles.

Prochaines étapes :

Le diagnostic a été réalisé. Le PADD sera finalisé en 2023 et présenté lors de réunions publiques. Ensuite, les différentes règles seront définies en 2024 puis validées en 2025.

A QUOI ÇA SERT UN PLUih ?

Il y a 4 grands axes d'application pour le PLUih :

- Notre cadre de vie : qualité paysagère, cadre de vie des habitants...
- Nos habitats : zones où il est possible de créer des logements, aide à la mise en œuvre des politiques de logement...
- Le développement économique : prise en compte des besoins du tissu économique existant et à venir, en particulier à travers les pôles d'activité.
- Le climat : le PLUih prend en compte les impacts du changement climatique dans la définition des règles et vise à atténuer ces impacts, notamment à travers une moindre artificialisation des sols

C'EST QUOI L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ?

L'artificialisation consiste à transformer un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...).

CADASTRE.GOUV.FR, GEOPORTAIL.GOUV... C'EST QUOI LA DIFFÉRENCE ?

Cadastre.gouv.fr est le site qui vous permet d'obtenir des informations fiscales quand geoportail.gouv.fr est le site qui vous permet d'avoir des informations d'urbanisme, le PLUih, c'est donc sur geoportail.gouv.fr !

En France, entre 20 000 et 30 000 hectares sont artificialisés chaque année. Cette artificialisation augmente presque 4 fois plus vite que la population, et a des répercussions directes sur la qualité de vie mais aussi sur l'environnement :

- Accélération de la perte de biodiversité : la transformation d'un espace naturel en terrain imperméabilisé, modifie considérablement ou fait disparaître l'habitat des espèces animale ou végétale de cet espace naturel, et peut conduire à leur disparition d'un territoire.
- Réchauffement climatique : un sol artificialisé n'absorbe plus le CO₂. Un sol artificialisé participe donc à la hausse du réchauffement climatique.
- Amplification des risques d'inondations : Par définition un sol imperméabilisé n'absorbe pas l'eau de pluie. En cas de fortes intempéries, les phénomènes de ruissellement et d'inondation sont donc amplifiés.
- Réduction de la capacité des terres agricoles à nous nourrir : l'artificialisation entraîne une perte de productivité agricole et limite la production alimentaire de nos territoires.

QUI DÉCIDE DU PLUIH ?

Le PLUIH est la déclinaison à l'échelle de notre Communauté de Communes de grandes orientations nationales (lois et décrets d'application), elles-mêmes déclinées par régions puis par départements (plus précisément, par SCOT).

La loi Climat et Résilience fixe l'objectif d'atteindre en 2050 l'absence de toute artificialisation nette des sols, un objectif appelé « Zéro Artificialisation Nette ». Elle a également établi un premier objectif intermédiaire de réduction de moitié du rythme de la consommation d'espaces pour les années 2021 – 2031.

ÇA DONNE QUOI CHEZ NOUS ?

Vous l'aurez compris à ce stade de votre lecture, il va être de plus en plus compliqué de construire des bâtiments neufs. Les zones appelées "Dents creuses", coincées entre deux zones construites, devraient être parmi les seules exceptions.

QUE PEUT-ON FAIRE AUJOURD'HUI ?

S'il y a un maître mot, c'est celui-ci : rénover plutôt que faire du neuf !

Et si vous disposez de bâtiments ou de terrains, n'hésitez pas à demander dès maintenant à changer leur destination en envoyant un mail (contact-pluih@cc-vierzon.fr), un courrier ou en écrivant dans le registre prévu à cet effet en mairie .

Si votre demande est acceptée, vous pourrez créer des hébergements insolites (type yourte ou autre) sur votre terrain, ou un appartement dans une ancienne grange. Vous pouvez aussi utiliser ces moyens de communication pour exprimer votre avis, proposer des idées ou poser vos questions. <https://www.cc-vierzon.fr/urbanisme-et-habitat/pluih/>

L'AVIS DU MAIRE

D'après la loi, les artificialisations de sol vont devoir diminuer de 50% en 2030 et atteindre 0% en 2050. Ce qui se cache derrière ces chiffres, c'est une grande inégalité à l'échelle de Communauté de Communes et de Communes comme la nôtre : une ville comme Bourges qui a beaucoup artificialisé ses sols ces dernières années aura un plus grand "crédit" que les communes qui ont été plus consciencieuse dans leur développement : -50% sur beaucoup, ça reste beaucoup ! -50% sur peu, ça fait très peu !

Comment ferons-nous pour garder nos habitants et notre école sans proposer de nouveaux bâtiments adaptés aux besoins actuels ? Comment développer une offre immobilière attractive pour de nouveaux habitants ? J'ai interpellé mes collègues Maires et le Président de l'intercommunalité sur ce sujet. Un rendez-vous avec la Direction Départementale du Territoire a eu lieu en avril mais les résultats de cet entretien n'ont pas été à la hauteur des enjeux. J'ai sollicité un autre rendez-vous avec le Préfet et vous pouvez compter sur moi pour continuer le combat de la ruralité.

LE MARCHÉ DE SAINT-GEORGES

**Bar associatif, dépôt de pain, produits locaux
(fromages, viandes, légumes, vins, ...) et épicerie**

Mardi au samedi : 9h00-12h30 / 15h30-18h30

Dimanche: 9h-12h30

Téléphone : 07.86.35.23.40

ADMR

Association du service à la personne
: autonomie, services de confort à
domicile, famille et santé.

Téléphone : 02 48 52 94 08

Mail : admr-mehun@fede19.admr.org

FRANCE SERVICES

Place des Tilleuls
Mercredi de 9h-12h30

Permis de conduire, carte d'identité,
retraite, titre de séjour, prime
rénovation, impôts, sécurité sociale,
carte grise, énergie, justice, banque,
logement, URSSAF, France Connect,
Pole emploi, CAF...

LE MUSÉE DE L'OCRE

Ouvert du mercredi au dimanche :

- De 14h à 18h de mars à mai
- De 15h à 19h de juin à août
- De 14h à 18h en septembre et
octobre

L'hiver s'étant installé, le Musée de l'Ocre
et sa Galerie d'Art ferment leurs portes
de début décembre 2023
à fin février 2024

Téléphone : 06 89 52 82 26

Site : <http://www.musee-ocre.org/musee>



UTILES

LA SALLE JEAN FERRAT

Réservation possible les week-ends du vendredi 18h30 au lundi 10h, et en journée du vendredi 18h30 au samedi 19h en téléphonant au 02.48.52.00.20

Tarifs "habitants" pour la location de la salle Jean Ferrat (réduction de 50%) :

LOCATION GRANDE SALLE + PETITE SALLE AVEC SALLE DE RECHAUFFAGE

Week-end du vendredi 18h30 au lundi 10h : 250 €, journée du vendredi 18h30 au samedi 19h : 160 € (Chauffage d'octobre à avril 86 € / Caution 1 000 €)

LOCATION PETITE SALLE AVEC SALLE DE RECHAUFFAGE

Week-end du vendredi 18h30 au lundi 10h00 : 115 €, journée du vendredi 18 h 30 au samedi 19 h 00 : 80 € (Chauffage d'octobre à avril 45 € / Caution 500 €)



LA MAIRIE

6 rue de Dampierre

Mardi, mercredi et samedi 10h-12h

Jeudi et vendredi 14h-17h

Permanences de Monsieur le Maire, Jean-Marc Duguet, tous les samedi matin, de 10h à 12h.

Téléphone : 02.48.52.00.20

Site: mairie.stgeorgessurlapree@wanadoo.fr

Facebook : mon village saint georges sur la préé



LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 10h-12h

Samedi 10h30-12h



LA DÉCHETTERIE

lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 14h à 17h30, et le samedi matin de 9h à 12h

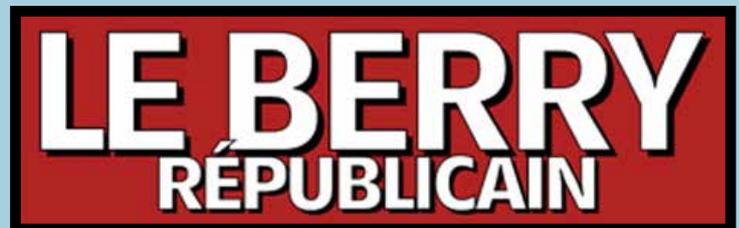
Adresse : Route de Genouilly à NOHANT-EN-GRACAY

Téléphone : 02.48.51.29.18

Site : www.cc-vierzon.fr

LA VIE DU VILLAGE

On parle de nous !



*Nos joies,
nos peines*

DÉCÈS

« Jean-Claude RENAUD nous a quitté le 5 avril, bien trop tôt, il avait encore tant de projets. Vice président du musée de l'Ocre il avait cette faculté rare de répondre présent à chacune de nos sollicitations, avec ce don particulier de savoir apporter la bonne solution, quel qu'en soit le domaine. Adieu l'ami, ici on t'aimait bien.» J. Bourreau



Toutes nos condoléances à la famille et aux proches de MULLER Marie-Antoinette, décédée le 6 avril 2023.

Toutes nos condoléances également à Eric BLANCHARD, décédé le 30 mai 2023. Ancien joueur de la JSM, il nous manquera beaucoup !

NAISSANCE

Toutes nos félicitations aux heureux parents de Bérénice ROLLET, née le 4 juin 2023 !

Saint-Georges-sur-la-Prée
Une rando au profit des élèves du RPI



saint-georges-sur-la-prée
Catherine Troitzky expose à l'épicerie



Patrimoine
L'ocre, le trésor jaune de Saint-Georges-sur-la-Prée, raconté au musée qui lui est dédié



Loisirs
La bibliothèque de Saint-Georges-sur-la-Prée raconte des histoires aux petits avec des tapis



Environnement
Une pétition de 300 signatures contre l'ensablement du Cher à Saint-Georges-sur-la-Prée



Saint-Georges-sur-la-Prée
Début d'année actif dans la commune



Commerce
La commune de Saint-Georges-sur-la-Prée prévoit de racheter l'ancienne boulangerie



saint-georges-sur-la-prée
Paris illumine la commune



PORTRAIT



Christophe, l'agriculture dans le sang

La famille Boisbrun est agricultrice de père en fils depuis 72 ans au Prieuré à Saint Georges sur la Prée. Aujourd'hui, au moment de prendre sa retraite, Christophe fait le bilan, et nous parle des évolutions d'un métier que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître ...

Voilà 4 générations que la famille Boisbrun fait partie du village : les Grands-Parents de Christophe sont venus s'installer au Prieuré chez Monsieur Pierre Le Goazre de Toulgoët Tréana en 1951 en tant que fermiers après avoir été à la Beuvrière à Saint Hilaire de Court.

Ses Parents prendront la relève en 1964.

En 1982, Christophe s'est installé avec ses parents en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun).

C'est là que Christophe a tout appris. Avec son père, à s'occuper des 25 laitières ainsi que des vaches à viande, des champs, des récoltes et du matériel.

En 1992 et 1995 il reprend les exploitations de son Oncle Maurice et de ses Parents. « *La question ne s'est jamais posée pour moi de faire autre chose, ma vie était là* », dit-il en regardant les champs, dehors.

A l'école, avec entre autres Mesdames de Hautecloque, Dupin etc ... il a appris les bases de l'enseignement, de l'hygiène, à danser, à chanter... Il nous raconte qu'alors, dans le village, on compte 1 boulangerie, 3 cafés dont l'un d'eux chez Janine faisait épicerie dépôt de carburant et articles de 1ère nécessité. Alors qu'on bavarde, évoquant la construction des lotissements, le repeuplement du village, sa femme vient nous retrouver. Ils se sont rencontrés à l'époque des fêtes de Saint Vincent. Comme Christophe aime à le dire, « *on a tout fait ensemble. Le mariage, les enfants Vincent et Amandine, la ferme et même la maladie, et aujourd'hui la retraite* ».

Dans le temps, il y avait un nombre conséquent de paysans sur la commune, et jusqu'à décembre 2022 Christophe était l'un des seuls à vraiment travailler sa terre dont le siège social de l'exploitation est sur la commune. « *Aujourd'hui, pour pouvoir amortir l'ensemble du matériel, on s'agrandit par nécessité*, explique Christophe. *Autrefois, on savait approximativement combien rapporterait le grain planté, seuls les rendements faisaient la différence. Maintenant, la volatilité des marchés est telle qu'on ne sait pas combien on va nous acheter notre production.*

Saint Georges, c'est vous!

Et d'ajouter : «*au lieu des coopératives d'antan, qui collectaient nos céréales à Massay ou à Genouilly, ce sont des grands groupes qui nous font des propositions d'offre d'achat avec expédition direct de la ferme. Même nos achats d'intrants sont soumis à une grande volatilité. Pour exemple, l'année dernière j'ai acheté de l'engrais à 439 € la tonne et 4 mois après, ce même engrais était à 1 025 €. Sans compter la réglementation qui change tout le temps, la surveillance tous les 3 jours par cartographie satellite... autant dire qu'aujourd'hui, quand on est agriculteur, il faut être gestionnaire, et lorsqu'on rentre des champs le soir, c'est le moment de se mettre au bureau pour remplir les dossiers, et s'informer des nouveautés du jour.... Le métier a énormément changé, mes Grands-Parents ne connaissaient pas cela !*»

Si les temps sont durs pour les agriculteurs, Christophe ne regrette rien : «*dans la vie, il faut faire le métier que l'on aime!*» Ainsi, depuis qu'il est à la retraite, il continue de donner des coups de main à Vincent qui a repris sa suite, sans plus aucune contrainte administrative. Et si Amandine, elle, travaille à l'extérieur, n'omet jamais de prendre une semaine de congés au moment de la moisson pour revenir au champs.... Comme conclut la femme de Christophe : «*dans la famille, on a ça dans le sang !*»



UN VILLAGE, MILLE PASSIONS

Franck
Magicien du massage

Saviez-vous qu'il existait à Saint-Georges un petit paradis où se ressourcer et s'offrir une parenthèse de bien-être ? Rendez-vous chez Franck, à Massages du Monde...

Que vous ayez des douleurs au dos, des problèmes de digestion, une fatigue passagère ou tout simplement l'envie de prendre un moment pour vous, le chemin est le même : empruntez la rue de la Jorandière qui traverse la forêt, dépassez le château de Rozay, et gardez-vous au prochain virage, juste avant la rue des Oceries. Toquez à la porte du numéro 8 : c'est là. Dès que vous aurez passé le pas de la porte, vos tracas quotidiens vous sembleront loin : Franck, le maître des lieux, a transformé la vieille ferme de ses arrière grand-parents maternels en un espace de sérénité absolue. Où que se pose votre regard, le mobilier (ramené de ses voyages), les murs (magnifiquement colorés avec les pigments d'ocre du village), et les objets (choisis avec goût) vous invitent à lâcher prise.



La passion comme moteur

Il faut dire que Franck est lui-même un professionnel du lâcher prise : celui-là même qui l'a poussé à abandonner 30 ans de carrière à Paris sur un coup de tête, en 2016. Las de son quotidien, il décide de suivre son intuition, qu'il tient de son arrière grand-père guérisseur, et se retrouve dans une formation pour être professeur yoga du son lors duquel il se découvre non pas une fibre musicale, mais une réelle passion pour le massage : « lors de l'un des ateliers, pendant lequel les participants devaient se masser, j'ai eu une comme une « révélation » : j'ai réalisé qu'en posant mes mains sur la personne que je devais masser, j'étais capable de ressentir ses douleurs, et de comprendre instinctivement comment les calmer ». Dès lors, sa soif de connaissances sur le sujet est inextinguible : il se forme au massage thaï avec un ostéopathe-kinésithérapeute vivant au Laos, puis au shiatsu et au massage indien. Sa curiosité l'amène aussi à étudier la réflexologie, à suivre un cursus pour approfondir les techniques réflexes basées sur les mécanismes neuro-hormonaux et neuro-végétatifs, et à devenir incollable sur l'anatomie du corps.

La relaxation comme destination

Depuis 2018, il soulage les tensions physiques et émotionnelles de celles et ceux qui lui rendent visite, dans la maison de ses aïeux, devenue un lieu dédié aux soins relaxants du corps et de l'esprit. Massage thaï, massage shiatsu, massage ayurvédique, réflexologie, massage Chi Nei Tsang, amma sur chaise, massage vibratoire (à enlever)... En fonction de ses observations et de son ressenti, Franck vous prodiguera le soin le plus adapté, en douceur. Par ailleurs, pour préparer le corps au massage, Franck vous conseille un sauna infra rouge à température douce 40° maximum (au lieu de 80° des saunas traditionnels), ou une balnéo, qui stimulent la circulation sanguine et détendent les muscles grâce à la chaleur. A offrir ou à s'offrir pour une parenthèse de bien-être absolu !



Massages du Monde

Franck vous accueille dans l'univers des massages bien-être en Réflexologie - Shiatsu Thaï - Chi Nei Tsang
Cabine de Sauna privative

Site : massagesdumonde.net
Saint-Georges-sur-la-Prée - Contact : 06 73 19 05 44

CONTES DU...TEMPS Q

Le fauteuil de la bergère.

Mars avait été pluvieux en ce début de printemps 1863 : Depuis quelques jours, dans sa traversée de St Georges sur la Prée, la rivière avait inondé les pâtures qui bordent le Cher entre le hameau des Oceries et le château de Rozay.

Marie, qui gardait les moutons de Mr le Comte de TOULGOET, avait été contrainte de déplacer son troupeau un peu plus haut, dans les prés qui s'étagent en dessous du village en attente d'une décrue annoncée pour les jours suivants.



...jamais un mouton ne manquait à l'appel. !

Non pas qu'elle préférait l'herbage du val, mais figurez-vous que son point d'observation préféré, un petit talus surmonté d'un arbuste bordant le cours d'eau, se trouvait de ce fait, provisoirement submergé, seul, un petit aulne sur son monticule de terre, dépassait les flots grondants de la rivière en crue.

Il était bien curieux ce petit arbuste, avec sa drôle de forme, dont l'histoire qui suit va nous en dévoiler la raison.

Marie, pimpante jeunesse de 18 ans, fille d'Auguste et Sylvine MOURE, laboureur et lingère au château du conte, avait choisi cet endroit stratégique pour mieux y observer le trafic de la rivière.

Ce poste d'observation était situé à quelques dizaines de mètres du port des Oceries, lieu où des bateaux s'arrêtaient, dix à vingt fois l'an, pour y charger les poinçons d'Ocre que les mineurs du village extirpaient des nombreux puits d'extraction et cela, depuis des temps immémoriaux.

L'ocre de St Georges, l'une des plus réputée de France, destinée à une clientèle variée et lointaine, prenait ainsi place dans le trafic par voie d'eau venant de Montluçon, puis Vierzon et glissait majestueusement en direction de Tours, puis se

confondre à la navigation intense du puissant fleuve Loire.

Affrétés de chargements divers, produits métallurgiques des fonderies Auberthot, caisses de céramiques des usines de Vierzon, Foëcy ou Mehun, bois de chauffe coupé en forêt d'Allogny, sable et minerai divers, ces Gabares, Toues, Fûtreaux, Piautres et autres Sapinières (1) animaient la rivière pendant la saison navigable, d'octobre à mai, quand le Cher possédait un niveau d'étiage suffisamment grand pour y évoluer sans y gratter leurs « culs » aux nombreuses gravières.

Il faut imaginer, qu'au 19^{ème} siècle, avant l'arrivée du chemin de fer et l'ère de l'automobile, l'essentiel des transports de marchandises s'effectuaient par fleuves et rivières.

On naviguait à « la descente », porté par le courant naturel en direction de Tours et souvent jusqu'à Nantes et à « la remonte », à la voile quand le vent poussait de l'ouest ou, hâlés par des attelages de bœufs ou chevaux mais également à bras d'hommes, que les bateliers louaient de villages en villages.

Marie était une fille sérieuse : Elle adorait son travail, jamais une bête ne manquait à l'appel et elle veillait scrupuleusement à alterner les lieux de tontes de ses cent cinquante moutons.

L'été, une transhumance était même organisée : Les moutons étaient embarqués dans des barges plates et des ouvriers agricoles du château les traversaient dans l'île de Rozay, face au hameau des oceries.

Ce qui n'empêchait pas Marie d'avoir un cœur, et le sien se prit à battre un jour très fort pour un jeune batelier de la rivière.

Un soir qu'elle rentrait ses moutons, le troupeau passa en bordure du port où une sapinière était amarrée en attente d'y charger, aux prochaines aurores, une cargaison de 30 poinçons d'ocre, que le maître ocrier, Louis ROLLAND destinait à la vente pour un grossiste de Nantes.

Assis, sur les bordés (2) du bateau, trois mariniers cassaient la croute dans l'attente de la nuit.

Les trois gaillards saluèrent de quelques quolibets le troupeau et bien entendu la bergère.

Marie en avait l'habitude, et puis, en cas de débordement, elle pouvait toujours compter sur son fidèle chien de berger, Sultan.

Les deux plus anciens bateliers osèrent quelques plaisanteries grivoises, mais sans conséquences : Le troisième, quant à lui, à peine plus âgé que Marie, resta timide et silencieux

Mais les regards se croisèrent, sans qu'aucun seul mot ne soit échangé entre les deux jeunes gens.

Saint Georges, c'est vous!

Marie poursuivit son chemin, avec son troupeau de laine, mais son cœur, sans savoir pourquoi, se prit à battre très fort.

Elle ne se retourna pas, de crainte de défaillir, mais arrivée à la métairie pour y rentrer ses bêtes, elle jeta furtivement un coup d'œil à l'arrière : Le jeune batelier suivait le troupeau..et Marie, à une centaine de mètres, les mains dans les poches, un brin d'herbe au coin des lèvres.

Le rouge aux joues, Marie se pressa de rentrer son bétail dans la bergerie, attacha Sultan à sa chaîne et traversa hâtivement la cour de la ferme pour pénétrer dans la chaumière de ses parents.

A l'aube, comme à son habitude, elle se leva quelques minutes avant le soleil et son premier souci fut de vérifier si la sapinière et son équipage étaient toujours amarrés au port des Oceries.

Elle descendit par les prés vers la rivière et s'approcha silencieusement de la bouchure (3) qui bordait le chemin rejoignant la berge.

A travers le roncier, elle remarqua que le bateau était toujours présent et que les hommes de bord étaient occupés à charger les poinçons (4) remplis d'ocre, les roulants sur une solide planche inclinée, du « peliot » aux entrailles de la barge.

Le plus ancien des bateliers, s'adressant aux deux autres leur dit :



...l'ocre de St Georges descendait vers Nantes..

« ...plus que cinq tonneaux à charger les gars,... on part dans dix minutes,...le courant est bon,...on sera rendu à Selles avant midi.. ».

Marie se mit à trembler : Ainsi, l'écu de son cœur allait partir dans l'instant.

Il fallait qu'elle lui parle avant que ne soit larguées les amarres : Il ne devait pas quitter la rive sans qu'elle lui ait dit ce qu'elle avait ressenti en l'ayant croisé du regard, la veille au soir, et raconté ses rêves agités de la nuit.

Sans hésiter, elle sortit du pré, et s'approcha des hommes, adressa un bonjour matinal au père ROLLAND, l'ocrier qui s'appropriait à remonter sa charrette vide en direction du village.

Louis lui répondit :

« ...bonjour Marie, te voila bien matinale,...il est rare de te voir de si bon matin, surtout sans tes moutons.. »

« ..Euh !...je cherche le fichu(5) que j'ai perdu hier soir en rentrant mes bêtes...vous ne l'avez pas vu ...messieurs les bateliers... » !

Les trois hommes se regardèrent un instant et le plus jeune s'exprima le premier...

«Il est de quel couleur votre fichu ... ! »

« ... rouge,...avec un petit liseré jaune... » répondit Marie, les yeux rivés à ceux, noirs et brillants du jeune batelier qui la dévorait également du regard.

« ...en me promenant, hier à la nuit tombante, j'ai bien cru apercevoir un morceau de tissu de cette couleur accroché à un roncier le long du chemin qui monte à la métairie dont on aperçoit la toiture au dessus des prés du château..Voulez-vous que je vous y accompagne... » , lui dit le jeune garçon.

« ...n'oublie pas que nous partons bientôt, Pascal, ... » , lui dit celui qui semblait être le maître d'équipage, et qui n'était pas dupe.

Et voila nos deux jeunes gens prenant le chemin couvert qui serpentait en direction du corps de ferme.

Après quelques minutes de silence, justes interrompues par le chant joyeux des fauvettes et des pinsons, donnant gai-concert en ce beau matin de printemps, c'est Marie osa parler la première ;

« ...Je vous ai vu hier soir me suivre jusqu'à la métairie,...dans les traces de mes moutons,...si j'avais voulu, je vous aurais envoyé Sultan aux fesses qui vous aurait vite fait retourner à la rivière.... ! »

« ...et pourquoi ne l'avez-vous pas fait... ! »

« ...peut-être par ce que j'ai pensé que vous n'étiez pas méchant,...et aussi que votre bonne mise m'avait rassurée sur vos intentions,... »

«...Marie,...c'est bien comme cela que Mr ROLLAND vous a saluée tout à l'heure...c'est un joli prénom, celui de ma mère ! Marie, je quitte le port des Oceries dans quelques minutes mais j'ai hâte de vous revoir... ! Je passe trois ou quatre fois dans la période de navigation, d'Octobre à Avril ; Le problème c'est que je ne m'arrête pas toujours, nos marchandises sont variées et nous ne chargeons pas toujours de l'ocre à St Georges... dites-moi que j'ai des chances de vous revoir, au prochain passage de mon bateau ! »

(5)

« ...Pascal, c'est bien le prénom que votre capitaine vous a donné,... c'est également celui de mon frère.

J'ai éprouvé, hier, en croisant votre regard, un fort ressentiment qui a troublé mon esprit et fortement

agité mon sommeil. Oh ! oui, j'aimerais également vous revoir l'ors d'une prochaine escale: Je garde toujours mes moutons en bordure de la rivière. Mon poste d'observation habituel se situe à quelques mètres en amont du port où votre barge est aux amarres, sur un petit monticule, surmonté d'un petit aulne légèrement courbé vers le lit de la rivière...vous m'y trouverez tous les jours, , de dix heures du matin à 5 heures le soir excepté le dimanche... !

A cet instant, ils entendirent le maître d'équipage qui appelait :

« Pascal, ...on largue les amarres... ! »

Alors, sans se quitter des yeux, leurs mains se joignèrent,.. juste leurs mains,.. et sans même s'être concertés ils se jurèrent ensemble, dans un duo parfait,... !

« ... je ne vous oublierai jamais.. ! »

Marie, fidèle à sa parole, attendit de longs jours, ... de longs mois,... sur son petit promontoire à l'ombre du petit aulne qui lui servait d'appui, et même, à force d'avoir supporté la bergère, pendant de longues années, l'arbre avait pris l'étrange forme d'un fauteuil surmonté d'un auvent feuillu.

Marie attendit ainsi plus de cinquante ans son jeune batelier... !

Puis un jour le nouveau Comte du Château, lui signifia que son grand âge ne lui permettait plus de garder ses moutons sans risque. Jusqu'à sa mort elle espéra que Pascal viendrait la chercher.

Mais qu'était-il donc arrivé au jeune batelier du Cher. L'avait-il oubliée, avait-il rencontré quelqu'autres bergères !

Bien des années plus tard les plus anciens, se rappelèrent, qu'au printemps de la même année 1863, une barge, transportant, entre autres marchandises, de l'ocre de St Georges sur la Prée, extraite des puits de Louis ROLLAND, sombra, corps et âmes dans les remous de la Loire, entre Anger et Nantes, avec sa cargaison, ...et son équipage.

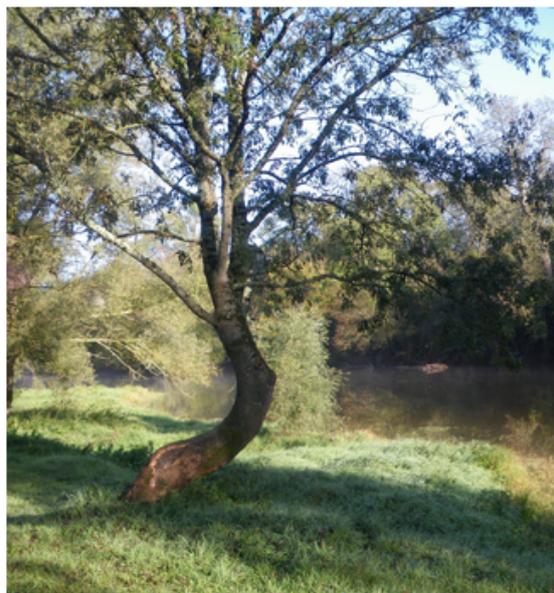
Personne n'est aujourd'hui capable d'affirmer que Pascal et ses deux camarades se trouvaient à bord.

Aujourd'hui, grâce aux équipes municipales qui ce sont succédées, l'ancien port des Oceries a été réhabilité en espace de détente et de loisirs.

Il y a quelques années, et certains aujourd'hui le regrettent, on y célébrait encore les festivités du 14 juillet, aujourd'hui, les habitants, les pêcheurs ainsi que les nombreux randonneurs y observent des poses pique-nique appréciant l'ombrage et la quiétude de l'endroit.

Mais ce que tout le monde ignore, hormis votre serviteur, c'est qu'il reste à cet endroit, un

témoignage étrange et curieux de cette époque qui nous rappelle la triste histoire de Marie la bergère et de Pascal son batelier d'un jour,... et de toujours.



...c'est le fauteuil de Marie, la bergère....

Eh oui, chers amis ! Si vous doutez de la véracité de mon propos, venez vous promener sur la verdoyante petite route qui longe le Cher, du village des Oceries au château de Rozay!

A environ cinquante mètres en amont de l'ancien port, un arbre, fièrement enraciné sur la rive, semble avoir pris, au fil du temps, une forme bizarre : Ne dirait-on pas que ses branches se tendent vers la rivière pour saluer les bateaux qui viennent à y naviguer, et que plus étonnant encore, son tronc a pris la forme d'un siège ,... un rustique fauteuil !

... c'est le fauteuil de Marie,... la bergère !

Jacques BLONDEAU

.....

- (1) types de bateaux de fleuves et rivières
- (2) planche supérieure qui borde le bateau
- (3) petite haie qui sépare les pâtures
- (4) tonneaux qui contenaient l'ocre
- (5) pièce de tissu carrée ou triangulaire qui coiffait la tête des femmes du Berry.

Saint Georges, c'est nous!

LA VIE DES ASSOCIATIONS

CLAP ... et re-CLAP !

Le CLAP, association historique Saint-Georgeoise depuis plus de 25 ans a régalé les habitants du village et un plus large public avec des manifestations de qualité, dédiées à la culture en milieu rural. Mise en sommeil depuis 2020 en raison de la pandémie, résultant un manque de bénévoles, l'ancien bureau a décidé de passer la main...

Le 4 mars dernier, l'ancienne équipe avec à sa tête la présidente, Madame Dominique Héron-Faucheux a organisé une assemblée générale afin de transmettre les rênes à une nouvelle équipe de bénévoles.

Le nouveau bureau est composé de Florian Georget, secrétaire, Nicolas Bonnefoy, vice-secrétaire, Martine Soudet, trésorière, Magali Cardeilhac, présidente, Jacques Cobos, vice-président.

Forte de plus de 20 adhérents la nouvelle équipe garde le même objectif de partager la culture pour tous au travers d'animations, concerts, soirées à thème, ateliers...

Nous vous proposons une première soirée de rencontres salle Jean Ferrat le Samedi 7 Octobre 2023 à 20h30. Nous inviterons le groupe Riendanstonfolk.

RIENDANSTONFOLK est un trio de musique folk/country créé au début de l'année 2012 à Bourges (18), et composé de Ludovic LEGROS à la Contrebasse, Vincent ESPERON au Banjo et Julien ESPERON à la guitare/chant.

Ces trois-là se connaissent depuis longtemps et ont joué ensemble dans de nombreuses autres formations.

C'est en se retrouvant par plaisir autour de leurs instruments acoustiques que l'idée de mettre un coup de « polish » à la country leur est apparue, huuuuuu !

Avec énergie et justesse, RIENDANSTONFOLK transforme les hits et autres tubes des années

70/80 à la sauce folk/country made in U.S.

Une partie du répertoire rend hommage aux plus grands noms de la folk-music tel Neil Young, Bob Dylan, Johnny Cash, Hank Williams, etc...

Guitare, banjo et contrebasse vous donnent la marche à suivre. Direction la piste, le popotin en guise de métronome ! A chacun son personnage, les 3 musiciens font preuve d'humour, de sens de l'improvisation et de fantaisie pour haranguer le public déjà conquis par leur énergie communicative. Avec ces trois gaillards-là, c'est à une crise de bougeotte que le public est convié, car s'il n'y a « Rien-dans-ton-folk », il y a « tout-dans-tes-pieds » ... L'entrée est libre

L'association est heureuse de vous rencontrer. Cette soirée est aussi l'occasion de devenir adhérent du CLAP pour 5 € pour l'année. Si vous vous sentez une âme de bénévole, vous êtes bienvenus !

L'équipe du CLAP

Deux expos au Musée de l'Ocre

Pour le semestre à venir, le Musée de l'Ocre vous propose 2 expositions picturales :

- Du 24 Juin au 30 Juillet :
PAUL SCHNEIDER avec l'exposition « FRACTAL », vernissage le 24 Juin à 18h
- Du 23 Septembre au 29 Octobre :
LES PEINTRES DE LA FORET

Mais aussi venez découvrir de nouveaux pigments aux couleurs vives et étonnantes.

Angela Gareau notre nouvelle animatrice se fera un plaisir de vous recevoir !

02.48.51.41.05

musee-ocre@orange.fr

Pastels en Vallée fête ses 20 ans !

Ily a 20 ans, Annie Richetin dit «Nanou» animatrice sur Vierzon venait proposer ses services à la Mairie, pour une activité de peinture sur bois et métal. Dominique Héron en parle autour d'elle et rapidement «Pastels en Vallées» voit le jour le 25 juin 2003. Olga Germain présidente mène avec passion cette petite association. Pendant une dizaine d'années nous avons peint à l'acrylique. Et puis en 2012 suite au départ de Nanou pour d'autres horizons, une nouvelle animatrice est arrivée «Ghislaine Chunleau» dit Gigi. Tout en douceur elle nous a initié à d'autres techniques : l'aquarelle et le pastel.

Un peu plus tard Gigi nous a proposé une initiation à l'huile en extérieur. Une journée exceptionnelle qu'elle nous offre tous les ans !

Aujourd'hui nous maîtrisons toutes les techniques. Mais le point fort de notre association c'est surtout l'ambiance qu'il y règne, nous passons de bonnes soirées ensemble, riche de partages et d'amitiés. Depuis 20 ans nous avons réalisé de magnifiques expositions et nous adhérons activement à l'embellissement de notre village.



Je tiens à remercier la mairie de st Georges pour le local mis à disposition et la belle subvention qui nous permettent de perdurer.

Ainsi que les municipalités de Genouilly et Chatres sur Cher pour leur aide financière.

Afin de n'oublier personne, ne pouvant citer tout le monde je remercie toutes celles et ceux qui participent, ont participé et participeront, (ils, elles se reconnaîtront) à faire en sorte que notre histoire continue encore longtemps.

Françoise Bazot



Saint Georges, c'est nous!

Bibliothèque : le plein de partages

Mettre des livres de toutes les sortes à la disposition des habitants de la commune est certes la priorité de l'équipe qui anime la bibliothèque.

Mais c'est aussi un lieu d'échanges, de convivialité qui anime les bénévoles en proposant outre les permanences, des moments de découverte littéraire.

Depuis 6 ans, la collaboration avec l'école en est un bel écho.

Le Petit Prince, passeur d'idées

Si les élèves de St Georges se sont familiarisés aux fables de La Fontaine en 2022, c'est Le Petit Prince de St Exupéry qui les sensibilise actuellement.

Ses aventures, ses voyages, ses rencontres sont autant d'idées qui les incitent à réfléchir, à échanger entre eux et avec les adultes. Les termes apprivoiser, paravent, planète ou réverbères n'ont plus de secret pour les enfants de 3 ou 8 ans, et ceux du cycle 3 aussi.

Une trentaine de participants de notre commune étaient présent à cet événement convivial ! C'est Jean Marc Duguet, notre Maire, qui a coupé le ruban de l'inauguration. Merci à tous les bénévoles de la JSM qui ont été actifs au stand de la Pousse d'Épine !

A la bibliothèque, de nouveaux romans s'exposent : Mélissa Da Costa, Leila Slimani ou Valérie Perrin de jeunes autrices, Annie Ernaux récemment mise en valeur par son prix Nobel 2022 ou de nouveaux policiers sont à la disposition de chacun.

Passeurs d'hommes sur la ligne de démarcation

Du 9 au 12 novembre, l'équipe vous donne rendez-vous pour tout apprendre ou ré-apprendre sur la Ligne de démarcation qui passait à St Georges entre 1940 et 1943. Une exposition, des conférences, un film, une randonnée théâtralisée sur les lieux d'actions au bord du Cher, permettront aux habitants de se replonger dans cette époque qu'il est bon de ne pas oublier pour sa dimension de solidarité.

Saint Georges de France : on y était !



Chantier Nature au programme !

L'association Nature 18 organise un séjour Chantier nature cet été, du 16 au 25 août 2023 !

Ce camp est ouvert aux jeunes de 14 à 17 ans et aura lieu sur la commune de la Groutte, près de Saint-Amand.

N'hésitez pas à relayer cette information auprès des jeunes de votre commune.

Séjour ouvert à tous, 120 € tout compris (limité à 15 personnes)

Contact : 02 48 70 76 26
contact@nature18.org



Le CCAS, à quoi ça sert ?

Que peut bien faire le Centre Communal d'Action Social dans un village comme St Georges ?
Le tam-tam existe encore.....

La première année, lorsque le C.C.A.S. a décidé d'aider les jeunes de St Georges, âgés de 16 à 22 ans, quel que soit les revenus des parents, pour passer le permis de conduire ou pour différents paiements quand ils sont étudiants, les demandes étaient timides.

En 2022 nous avons constaté et, nous en sommes très heureux, que l'information circule chez les jeunes, plusieurs sont venus en mairie pour se faire confirmer cette aide. Nous avons eu 12 dossiers de demande pour le permis de conduire et 5 pour l'achat d'un ordinateur, aide au paiement d'un bail, etc.....

Bien sûr, pour ceux qui ont profité de ces 200 €, ce n'est qu'une seule fois pour le permis et 1 seule fois pour les différents paiements nécessaires pour les études.

Nos anciens ne sont pas oubliés avec la distribution du traditionnel colis de Noël suivi d'un buffet petits fours mignardises, chocolats, pétillant etc...

Les écoliers aussi bénéficient chaque année d'un goûter offert à tous ceux qui fréquentent la garderie.

Avec les augmentations des prix des denrées alimentaires et des énergies, nous sommes conscients que de plus en plus de familles peuvent être dans la difficulté.

Pour cela le Département apporte une aide financière pour les dépenses de logement, d'énergie et d'eau pour laquelle, chaque année, la Commune apporte sa participation.

Le C.C.A.S. quant à lui, peut apporter une aide financière sur présentation d'un dossier de demande de prise en charge constitué par une assistante/assistant social.

Saint Georges, c'est nous!

Des artisans es



Aureline Coiff
Coiffure à Domicile
Homme
Femme
Enfant

Tel. 06.67.44.13.37 N° de rév. 820983349



Esthima
Pompes funèbres animations

Gérard Moïtron
Directeur Régional Nord
06 64 20 51 16
gerard.moïtron@esthima.fr

Parc Scientifique de la Haute Borne
3 Avenue Hélios
18100 Villeneuve d'Ascq
03 20 38 42 22



Avec Patoche
Tout est Fastoche

Carrelage
Placo-plâtre
Divers travaux

DEVIS GRATUIT
Assurance Décennale

Parreau Patrice
0770671481
parreaupatrice@outlook.fr
Non soumis à la TVA
Siret 530 028 840 00009



Daniel CHAUVEAU

Peinture
Revêtements de sols et murs
Ravalement
Isolation par l'extérieur

ZA- Les Coutures - 18100 St GEORGES SUR LA PREE
Tel: 06 80 84 64 30 / MBI: dchauveau.d@outlook.fr



Le Tacot BERRICHON

Paniers bio, volailles, fruits, légumes, fromages... livraison gratuite

06 32 30 35 29 • www.letacotberrichon.com



AOUF

06.95.55.42.54



Eurl DALLOIS Joris

Paysagiste
Création paysagère
Entretien d'espaces verts

06.99.12.07.13
joris.dallois@hotmail.com

PRATICIEN EN MASSAGES



SUR RDV - AU CABINET OU À DOMICILE
RELAXATION PROFONDE - SOINS ÉNERGÉTIQUES - AÛLPIRESSION THAI
NIJALD BIORAN - CHI NIEI TSANG - REFLEXOLOGIE
LES MASSAGES SONT PRATIQUÉS HABILITÉ

18100 - ST-GEORGES-SUR-LA-PRÉE - CONTACT : 06.73.19.05.44

BRASSERIE AOUF!
LES BIÈRES BERRICHONNES
BRASSÉES AVEC AMOUR!

3 Route du Plessis 18100 ST GEORGES SUR LA PREE
06.95.55.42.54

f Brasserie AOUF i Brasserie AOUF
brasserie.aouf@gmail.com

CHÈVRERIE DU MOULIN PERRIOT

ST-GEORGES-SUR-LA-PRÉE
Tél. 06 64 87 08 34

Horaires d'ouverture
10h30 à 12h00
17h30 à 19h00
fermé le lundi, mardi
et dimanche matin



La Ferme des Bois
Jacqueline et Daniel LEFÈVRE

Chambres d'hôtes entièrement rénovées
parking - Cour - Terrasse - Salon de Jardin
grand terrain - Etang sur place - Tennis à 1,5 km
lusée de l'Ocre.



0, chemin des Menoux
8100 ST-GEORGES-SUR-LA-PRÉE
tél. 02 48 52 00 51
fermedesbois0805@orange.fr



Couleurs & Lumières

Peinture, Décoration, Sol PVC, Ravalement
Les Gouards - 41320 MARAY



La Ferme des Bois

TAXI STEPHANE JELIC 9, rue de la Créaterie
18120 MASSAY

Il vous propose et met à votre disposition
différents types de transports 7 jours/7, 24 H/24 :

- à la demande,
- toutes distances,
- taxi conventionné,
- liaisons gares et aéroports,
- transport de personnes à mobilité réduite.

N'hésitez pas à me contacter au
06.27.79.69.49 pour tous vos besoins ou informations.

Horaires d'ouverture:

lun/mar/jeu/vend:
9h00-12h / 13h30-18h30
(entre 12h-13h30 uniquement sur rdv)
Samedi: 8h30 - 16h



Instant pour soi
coiffure

Paavny Bettina

Nel: 02.36.55.29.28
Nel: 06.68.42.77.08
FB: Instant pour soi coiffure

3 chemin de la Mémoire de Rozay
18100 St Georges/la Prée

à votre service!

Vous avez des suggestions ? Des retours ? Vous souhaitez communiquer dans la prochaine gazette à paraître en décembre 2023 ?

Vous aimeriez que des sujets particuliers soient traités ?

Vous disposez de belles photos de notre village ?

Vous voulez vous inscrire à la newsletter bimestrielle pour recevoir l'agenda des événements du village par mail ?

Contactez-nous via l'adresse mail de la mairie :

mairie.stgeorgessurlapree@orange.fr

À bientôt pour le prochain numéro !

Votre équipe municipale

Éditeur : Mairie de Saint Georges sur la Prée,
6 r Dampierre, 18100 Saint Georges sur la Prée

Directeur de la publication : Jean-Marc Duguet

Imprimeur : ICL-sodimass, 13 rue du pré d'eau,
18000 Bourges

ERRATUM

Une photo erronée s'est glissée dans la Gazette précédente N° 105.

En effet, la photo pleine page (p. 22) ne représente pas la Reine des Prés (*Filipendula ulmaria*) mais la Spirée dentelée (*Spiraea x arguta*) un arbrisseau d'ornement issu de l'hybridation de 2 espèces: *Spiraea multiflora* et *Spiraea thumbergii*.

Ci-dessous la photo de la véritable Reine des prés. Toutes les excuses de la rédaction pour cette confusion.



Oeuvre de Pastel en vallées pour les fêtes de fin d'année 2022



